



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 25 Février 2019
N° 246

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mounir Mahjoubi à Berlin : la France et l'Allemagne avanceront ensemble pour bâtir une feuille de route numérique européenne ambitieuse

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat en charge du numérique, s'est rendu ce lundi 25 février à Berlin pour avancer avec ses homologues allemands sur un agenda numérique européen ambitieux.

Selon le secrétaire d'Etat : *« en matière de numérique, nous sommes à un tournant : l'Europe est notre principale force pour ne pas subir le numérique. Avec l'Allemagne, nous partageons une ambition résolue pour bâtir un modèle européen crédible, entre le laisser-faire californien et l'autoritarisme chinois. Nous partageons avec nos partenaires allemands le souci de l'équilibre entre la performance et la nécessité d'une innovation au service de l'humain. »*

La concurrence et la question du partage de données ont fait l'objet d'échanges approfondis avec le ministère de l'Économie : l'Allemagne a mené au cours des derniers mois des travaux prospectifs sur ce sujet, qui figuraient également au cœur des travaux menés en France dans le cadre des états généraux du numérique. *« En matière économique, nous partageons avec les Allemands le constat que le statu quo n'est plus satisfaisant pour favoriser l'innovation numérique. Nos travaux vont dans le même sens ; nous devons faire converger nos efforts »,* estime Mounir Mahjoubi.

La lutte contre la haine en ligne était également au cœur des discussions : sur ce sujet, le législateur allemand a été précurseur en 2018. La France travaille désormais à bâtir sa propre législation sur ce sujet, sur la base du rapport Avia-Taïeb-Amellal, des états généraux des nouvelles régulations du numérique et de la mission expérimentale lancée avec Facebook sur ce sujet. *« L'exemple allemand a été particulièrement instructif dans le cadre de nos réflexions. Aujourd'hui, avec Laetitia Avia, nous partageons le souhait de bâtir un cadre encore plus complet, qui responsabilise efficacement les plateformes tout en préservant la liberté d'expression. J'ai échangé aujourd'hui avec les représentants des acteurs allemands du numérique, qui appliquent aujourd'hui la loi allemande et ont désormais des idées précises pour nourrir le futur cadre français et européen. »*

Enfin, Mounir Mahjoubi a identifié avec ses homologues des projets prioritaires pour décliner l'agenda ambitieux fixé dans le cadre du Traité d'Aix-la-Chapelle en matière **d'intelligence artificielle**. La France et l'Allemagne partagent le souci d'un accès facilité des acteurs économiques aux données non-personnelles susceptibles de favoriser l'innovation, sous réserve garanties en matière de confiance et de sécurité.

Ces projets communs ont vocation à être approfondis dans les mois qui viennent, dans la perspective de la réunion informelle des ministres numériques du G7, « Tech for Humanity », qui sera organisée à Bercy le 16 mai, et pour nourrir l'agenda de la prochaine Commission européenne.

Contact presse :

Cabinet de Mounir MAHJOUBI - 01 53 18 43 45 – presse@numerique.gouv.fr